



Appel à candidatures - offre d'emploi temporaire 2024  
**Chargé de projet « Étude et suivi de la ressource en eau en zone d'altitude »**  
**- emploi à durée déterminée - quatre mois -**

#### Statut

**Emploi à plein temps sous contrat à durée déterminée d'une période de quatre mois**

#### Le Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées a été créé le 23 mars 1967. Il est l'un des plus anciens des dix parcs nationaux de France. Il est organisé en deux zones : la zone cœur (45 000 hectares) réglementairement protégée et l'aire d'adhésion composée de 65 communes et quelques 40 000 habitants. Il est doté de fabuleux paysages et d'une richesse floristique et faunistique exceptionnelle. Il œuvre à la connaissance de ce patrimoine, le protège et le gère. En montagne tout comme dans les vallées, tous les publics sont accueillis.

Le Parc national des Pyrénées développe des actions de sensibilisation et met en œuvre des animations à destination du grand public, des habitants de vallées, des scolaires et pour les personnes en situation de handicap et d'insertion.

Le Parc national est un partenaire permanent de la vie locale. Il soutient, grâce à sa charte du territoire, la valorisation d'un patrimoine naturel et culturel. Il favorise un développement patrimonial des vallées en apportant une aide technique et financière aux communes et à leurs regroupements, aux socioprofessionnels, aux associations...

La charte du Parc national des Pyrénées a été approuvée par le décret numéro 2012-1542 du 28 décembre 2012, modifié par décret numéro 2013-962 du 25 octobre 2013. Il s'agit d'un projet de territoire qui définit des objectifs et des engagements de collaboration et de partenariat avec les acteurs du territoire pour une durée de quinze ans.

Un plan d'actions a été arrêté, il est notamment décliné par des conventions d'application de la charte du territoire qui sont signées avec les communes et les personnes morales à vocation intercommunale, et des conventions de partenariat diverses et variées.

La déclinaison de la charte doit être conduite, sur le territoire, avec l'ensemble des partenaires socio-économiques, les élus, les associations et les habitants.

#### Positionnement du poste au sein du Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées a son siège à Tarbes. Son rayon d'actions couvre 6 vallées regroupées au sein de trois unités territoriales : Béarn / vallée des Gaves / vallée d'Aure.

Le poste proposé est intégré au sein du service « *connaissance et gestion des patrimoines naturels* », sous la responsabilité hiérarchique du chef de service.

L'agent recruté.e travaillera en appui au chargé de mission « *forêt et eau* ».

## Missions

Les bassins versants situés en tête de bassin sont les plus vulnérables face aux évolutions annoncées en lien avec le changement climatique. Elles sont particulièrement prégnantes sur la ressource en eau, indispensable à l'état de conservation des écosystèmes qui en dépendent et au maintien de certaines activités (*étiage de plus en plus sévère, assèchement de sources/captage, hausse de la température des eaux, diminution du pouvoir de dilution...*).

Les activités s'exerçant en altitude et notamment dans la zone cœur du Parc national vont de fait, être impactées, et en particulier le pastoralisme, la fabrication fromagère, les hébergements en altitude (*refuges, cabanes*). Ces évolutions auront à leur tour des impacts sur les milieux et les paysages.

La vacation proposée a pour objet d'établir un projet d'étude sur la connaissance et la gestion de la ressource en eau en lien avec les activités en altitude (*pastoralisme, production de fromage, tourisme*) et les enjeux patrimoniaux (*préservation de la biodiversité et des milieux - zones humides, lacs, cours d'eau*) dans un contexte de changements globaux.

Cette mission est réalisée en appui au chargé de mission « *forêt et eau* » du Parc national des Pyrénées.

Le Parc national des Pyrénées souhaite ainsi engager la réflexion sur ces pratiques en altitude, en site isolé, dépendantes de la ressource en eau mais aussi génératrices d'impacts sur ces milieux à haute valeur écologique que sont les milieux aquatiques et humides. La mission devra permettre de :

- identifier les bassins versants d'étude pour la mise en œuvre du projet, en lien avec les équipes du Parc national et en concertation avec les acteurs locaux,
- définir, en partenariat et en concertation avec les acteurs de la recherche et les acteurs locaux, une méthodologie pour suivre et évaluer sur le long terme l'évolution de la ressource en eau (*quantité et qualité*) et des usages de cette ressource (*activités pastorales, fromagères et touristiques*),
- proposer une méthode d'analyse des impacts de l'évolution de la ressource sur les milieux et les activités (*indicateurs*).

Et dans un second temps :

- tester la mise en place et l'opérationnalité des protocoles de suivi proposés afin de vérifier leur faisabilité sur les bassins versant pilote retenus pour l'étude,
- proposer des expérimentations des pratiques adaptées aux évolutions de la ressource sur ces mêmes bassins versants pilotes.

L'objectif de la mission est de définir la méthodologie et les contours de l'étude sur la base :

- d'un recueil des connaissances et des études existantes sur le territoire et plus largement sur les Pyrénées et les zones de montagne concernant la caractérisation de la ressource en eau (*superficielle - source, cours d'eau, zones humides - et souterraine*), des travaux de recherche en cours sur le sujet qui pourraient venir compléter, alimenter la réflexion (*prise de contact avec laboratoires de recherche, modélisation disponible de la ressource en eau*),

- d'un recueil des enjeux (*prélèvements, rejets*) de l'évolution de la ressource en eau (*quantitatif/qualitatif*) vis-à-vis des activités existantes en altitude (pastoralisme, fabrication fromagère, tourisme (*refuge*)). Ce recueil sera établi avec les partenaires techniques de ces filières. Il intègrera les services écosystémiques rendus par les milieux aquatiques et humides et les solutions fondées sur la nature pouvant être déployées. Cet état de l'art aura vocation à identifier les protocoles, existants ou à construire, pouvant être mis en œuvre pour caractériser la ressource en eau tout en identifiant les compétences, les moyens techniques, humains, et budgétaires nécessaires à leur déploiement,
- de l'identification de bassins versants « *pilotes* » sur lesquels pourraient être mis en œuvre les protocoles en lien avec les activités existantes (pastorales, fromagères, touristiques) et les enjeux patrimoniaux identifiés. Cette identification se fera en concertation avec les partenaires techniques (*GIP-CRPGE, Centre-Ovins, gestionnaires d'estives, gestionnaires et gardiens de refuge*) et financiers (*agence de l'eau, départements, régions, État et commissariat de massif*). Des actions de gestion pouvant être expérimentées seront aussi proposées sur la base des échanges menés avec les différents acteurs (*chercheurs et partenaires techniques*).

Les livrables attendus à la fin de cette mission sont :

- un recueil bibliographique des travaux réalisés/existants sur la thématique, qui concerne le territoire et plus largement les Pyrénées et les zones de montagne,
- un recueil des enjeux liés aux activités d'altitude vis-à-vis de la ressource en eau (*bibliographie, concertation partenaire technique*),
- un recueil des protocoles de suivis par enjeu (*ressource en eau, activité, biodiversité*) pouvant être mis en place sur les sites pilotes avec les contraintes techniques et budgétaires,
- une cartographie identifiant les bassins versants pilotes potentiels du Parc national des Pyrénées avec les enjeux identifiés et partenaires associés,
- une proposition de rédaction du projet d'étude sur la thématique identifiant les moyens techniques, humains et budgétaires à engager avec son plan de financement,
- des propositions d'actions de gestion vertueuses expérimentales adaptées aux enjeux et aux sites choisis.

Cette mission s'effectuera avec l'appui fonctionnel du chargé de mission « *forêt et eau* » et avec l'appui d'un comité de suivi mis en place pour le projet. Sa composition sera fixée au lancement de la mission et comprendra des scientifiques et des acteurs locaux.

### Compétences

- Connaissance technique et scientifique en matière d'hydrologie, d'hydrogéologie, analyse quantitative et qualitative de la ressource en eau et plus globalement sur les écosystèmes aquatiques et humides (*cours d'eau, zones humides*),
- Connaissances sur les pratiques pastorales et touristiques appréciées,
- Connaissances du territoire ou milieux montagnards, et des enjeux locaux appréciées,
- Capacité de synthèse, de rédaction, de structuration de questions scientifiques,
- Compétence en matière de gestion de projet (*animation, concertation, montage budgétaire*),
- Maîtrise des outils informatiques de bureautique classique, maîtrise des outils SIG (*QGIS*)
- Bonnes capacités relationnelles,
- Bonne capacité de déplacement en montagne.

### Diplômes, expérience et niveau de formation

- formation de niveau BAC + 5,
- formation ou expérience en environnement, spécialisée dans les milieux aquatiques (*aspect quantitatif et qualitatif de la ressource en eau*),
- permis de conduire B exigé.

### Conditions de travail

- mise à disposition d'un poste de travail avec un bureau, un ordinateur, une ligne de téléphone fixe
- accès au pool des véhicules administratifs du siège pour les déplacements.
- déplacement à prévoir pour rencontrer les partenaires et identifier les bassins versants pilotes

### Conditions d'accueil et de gratification

- l'emploi s'exerce au siège du Parc national des Pyrénées à Tarbes,
- l'emploi s'exerce sur une période quatre mois entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 décembre 2024,
- le recrutement et la rémunération, ainsi que le paiement des frais de déplacement, sont réalisés par une agence de travail temporaire – prestataire du Parc national des Pyrénées,
- la rémunération est d'environ et en moyenne de 1 600,00 € par mois y compris la prime de précarité et les congés payés sur une base moyenne de 151,67 heures par mois (*sous réserve du nombre de jours travaillés dans le mois*),
- le contrat n'ouvre pas droit à la prise de congés et aux heures supplémentaires rémunérées.
- les absences, pour toutes raisons, ne sont pas rémunérées.
- le salaire est payé tous les 16 du mois suivant par virement bancaire ou postal,
- la durée du temps de travail hebdomadaire est de 35 heures,
- il n'est pas prévu de prise en charge de l'hébergement et de la restauration des agents vacataires. Il relève de leur responsabilité,
- le responsable hiérarchique est le chef du service « *connaissance et gestion des Patrimoines* »,
- des déplacements sur le territoire du Parc national des Pyrénées sont à prévoir. Ils font l'objet d'un remboursement réalisé par l'agence d'intérim – employeur.

**Candidature pour un emploi temporaire  
comme chargé de projet « *ressource en eau – activités – biodiversité* »**

Monsieur Sylvain ROLLET, Chargé de mission « *eau et forêts* » au service connaissance du Parc national des Pyrénées, peut fournir tous éléments techniques sur les missions – [sylvain.rollet@pyrenees-parcnational.fr](mailto:sylvain.rollet@pyrenees-parcnational.fr)

Le candidat devra fournir pour le **lundi 6 mai 2024 à 12 heures**, délai de rigueur, au siège du Parc national des Pyrénées et à l'adresse suivante :

Madame la Directrice du Parc National des Pyrénées  
Villa Fould  
2, rue du IV septembre  
65000 TARBES

Une candidature comprend :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation.

Les candidatures exprimées par voie postale ou transmises sur :

[yves.haure@pyrenees-parcnational.fr](mailto:yves.haure@pyrenees-parcnational.fr)

seront prises en considération.

Fait à Tarbes, le lundi 1er avril 2024

[www.pyrenees-parcnational.fr](http://www.pyrenees-parcnational.fr)